

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Réalisation d'un lotissement d'habitat - Terville Est  
57915 TERVILLE

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DELT AMENAGEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

LINGENHELD Franck

RCS / SIRET

4 4 9 0 5 6 3 2 4 0 0 0 2 2

Forme juridique

SARL

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> . La superficie de plancher liée au projet est de 15 000 m <sup>2</sup> .

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la création d'un quartier à vocation résidentielle destiné à accueillir une diversité de typologies d'habitat et permettant également de répondre aux objectifs de densité du SCOT et de l'OAP du secteur.

Outre les principes d'aménagement imposés par l'OAP. Le lotissement, au titre du SCOT doit respecter des objectifs de densité, ici une densité nette (hors espace public) de 38 logements à l'hectare (DOO du SCOT AT, p114, pour une opération située dans l'enveloppe urbaine, pour les centralités relais de Porte de France.

## 4.2 Objectifs du projet

Le lotissement « Terville Est » se situe à l'est du centre bourg de la commune de Terville. Son urbanisation permettra de valoriser une importante « dents creuses », dans la continuité du tissu urbain existant en mutation.

Il s'agit pour la commune de Terville d'accueillir de nouveaux habitants dans la continuité bâtie du quartier des Acacias existant, tout en maîtrisant les conditions d'évolution en termes de nombre d'habitants et d'organisation urbaine mais également d'accueillir quelques activités tertiaires (commerces, ...). L'aménagement de cette zone, à vocation résidentielle répond à la forte demande en matière d'habitat dans le secteur.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

- o Terrassements
- o Réalisation réseaux jusqu'en limite de parcelle privée et voirie provisoires
- o Construction des lots par chaque acquéreur
- o Réalisation voirie définitive et espaces verts

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le lotissement cherche à valoriser une diversité de typologies d'habitat. Le projet crée 8 îlots ou « macrolots », dont l'affectation sera la suivante :

- ILOTS A, B et C : ces îlots seront destinés à accueillir une dominante d'immeubles de logements collectifs ou intermédiaires, avec une hauteur maximale respectant le règlement du PLU.
- ILOTS D, E, F et H : ces îlots seront destinés à accueillir des maisons individuelles R+1 (avec ou sans combles aménageables) soit sous forme de lot individuels à bâtir soit sous forme de maisons groupées. Le projet prévoit des parcelles profondes pour limiter les vis à vis mais anticipe sur des largeurs de parcelles étroites permettant de valoriser une certaine densité.
- ILOT G : cet îlot sera destiné à accueillir une opération de logements collectifs ou intermédiaires en R2/R+3, faisant la transition avec le projet voisin à l'est (hors lotissement) qui accueillera des collectifs.

Le nombre total de lots demandés pour le lotissement est de 55 lots, estimés de la manière suivante :

- 37 maisons
- 8 immeubles collectifs ou intermédiaires
- 10 lots supplémentaires pour permettre une division foncière des opérations de collectifs en fonction du montage des opérations (permettre un PC valant division en cas de mixité bailleur/promoteur par exemple)

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis d'aménager portant sur une surface de plancher de 15000 m2.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain à aménager	31 400 m2
Surface de plancher envisagée	15 000 m2

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Section 5 - parcelle n°551  
Section 5 - parcelle n°14  
Section 5 - parcelle n°15  
Section 5 - parcelle n°16  
Section 5 - parcelle n°17  
Section 5 - parcelle n°18  
Section 5 - parcelle n°19  
Section 5 - parcelle n°20  
Section 5 - parcelle n°369  
Section 5 - parcelle n°371  
Section 5 - parcelle n°373  
Section 5 - parcelle n°23  
Section 5 - parcelle n°24  
Section 5 - parcelle n°555  
Section 5 - parcelle n°598  
Section 5 - parcelle n°599

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6° 14' 46" 01 Lat. 49° 34' 8" 45

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE approuvé par DCM en Août 2014 AP n° 2014-DDT/OBS-01 du 27 février 2014 relatif au classement sonore des infrastructures de transports du Réseau des routes départementales (département de la Moselle) : RD 13
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Secteur du lotissement non concerné par un PPRI, un AZI ou un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'évaluation environnementale des sols réalisée en octobre 2018 par DEKRA a mis en évidence la présence d'un impact en HAP dans les remblais sous la dalle béton de l'ancien dépôt à charbon. Des investigations complémentaires permettant de circonscrire l'étendue de la pollution ont été réalisées. Un plan de gestion a été établi en avril 2019 à travers lequel l'aménageur s'engage à traiter la pollution et à transmettre aux futurs acquéreurs les mesures et dispositions nécessaires
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Pelouses et Rochers du pays de Sierck inscrites en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) située à 21 km au Nord-Est du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : mouvements de terre en lien avec constructions, travaux de viabilisation du lotissement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : mouvements de terre en lien avec constructions, travaux de viabilisation du lotissement.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrains en friches herbacées à arbustives ; présence d'anciens jardins
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic généré en phase travaux, puis par les futurs occupants du lotissement en phase exploitation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Source de bruit lors des opérations d'aménagement du lotissement et lors et nuisances sonores faibles liées à la circulation routière intrinsèque en phase exploitation. AP n° 2014-DDT/OBS-01 du 27 février 2014 relatif au classement sonore des infrastructures de transports du Réseau des routes départementales : RD 13

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux : organisation du chantier conforme à la réglementation en vigueur.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eclairage public et éclairage des logements en phase d'exploitation.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Emissions pouvant être liées aux travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet n'a été accepté dans le réseau public par la Communauté d'Agglomération Thionville Porte de France. Ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les eaux de ruissellement des voiries et des lots D, E et F seront collectés via : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Des noues de rétention et d'infiltration pour les eaux de ruissellement,</li> <li>o Un regard de branchement pour les lots à bâtir.</li> </ul> </li> <li>• Les eaux collectées seront infiltrées sur site, via les noues, qui seront couplées à des ouvrages de rétention et d'infiltration de type S.A.U.L..</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet de 5l/s dans le réseau public situé rue de Verdun.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet TERVILLE 4 créera : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 37 lots à bâtir (pavillons),</li> <li>o 156 logements répartis en 8 collectifs</li> </ul> </li> <li>• Le projet GREEN PARK créera : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Des logements répartis en 2 collectifs.</li> </ul> </li> <li>• Les eaux usées des 2 projets (TERVILLE 4 et GREEN PARK) seront collectées et acheminées gravitairement vers une station de refoulement.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Phase de travaux : déchets liés aux travaux de viabilisation.</p> <p>Phase d'exploitation : eaux usées, eaux pluviales, déchets ménagers.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nouvelle zone d'urbanisation à vocation d'habitations et d'activités tertiaires. Lotissement situé en zone 1AU au PLU de Terville.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Voir Annexe 6 - note complémentaire.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des enjeux environnementaux identifiés et des incidences du projet sur les milieux physiques, naturels et humains, sur le cadre de vie ou la santé, il semble que le projet puisse s'abstenir d'une évaluation environnementale sous réserve que soient prises en compte les dispositions de la zone 1AU du Plan Local d'Urbanisme de Terville ainsi que du règlement du Permis d'Aménager.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe au CERFA (annexe. 1). Localisation (annexe. 2). Hypothèse d'implantation des bâtis (annexe. 4). Photographies (annexes 3 et 5). Note complémentaire au CERFA (annexe. 6).

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Dabo

le.

22/07/2019

Signature

**DELTAMENAGEMENT**  
9A RUE ST LEON IX  
57850 DABO  
Tél. 03.87.07.0216  
Insérez votre signature en cliquant sur l'icône ci-dessus



